

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### du vendredi 30 septembre 2016

**ACCUEIL**

Présentation de chaque personne présente.  
Signature de la feuille d'émarginement avec correction éventuelle des coordonnées.

**CALENDRIER DES CONSEILS**

<b>Année 2016-2017</b>
<b>Vendredi 30 septembre</b>
<b>Vendredi 27 janvier</b>
<b>Vendredi 2 juin</b>

**PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE**

PS : Hélène BESSON                      ASEM : Lundi mardi Béatrice FILOSA Jeudi Vendredi : Raja HABHAB  
 MS : Alizé GARCIA (remplaçante de Catherine TOMASINI)                      ASEM : Nathalie VANKERBEERGHEN  
 GS : Lundi/mardi- Isabelle GRIMAL PES en décharge de direction Jeudi/vendredi-Valérie DAM SEC PAU  
 ASEM : Anne-Marie SILVA  
 CP : Isabelle REYNOUARD AVS : Catherine SOMMER / Laure EUSTACHE  
 CE1 : Julie GARNIER (remplaçante de Laurette MARTIN-LANZA)  
 CE2 : Jessica ESTORACH  
 CM1 : Pascale PEIFFER  
 CM2 : Lucie GODIN  
 Regroupement d'Adaptation : Ghislaine LEVY  
 Chef d'établissement : Valérie DAM SEC PAU

Nous retrouvons nos intervenants :

- Virginie BRUNET, en EPS. Elle assure les cours d'EPS et des activités en lien avec le projet de l'année de la PS au CM2.
- En anglais, Nathalie ROSSIGNOL comme l'année dernière de la PS au CM2.
- En musique, Maïté pour les classes de maternelle.

Les spectacles de fin d'année nous ont permis de constater les compétences acquises par les enfants dans tous les domaines. Merci pour leur travail de qualité auprès des enfants de l'école.

Nous sommes à la recherche d'un intervenant « Théâtre » pour les classes élémentaires (du CP au CM2). Contacts pris avec la directrice de l'Atelier des arts et le badaboum théâtre... En attente de devis.

**LES EFFECTIFS 2016-2017**

Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	29	30	29	30	27	29	27	28	229

## NOS PARTENAIRES

---

### L'OGEC

Mot du président M. Gérard MERELLA

#### 1°) RAPPEL DES MISSIONS DE L'OGEC

L'OGEC est l'organisme de gestion de l'établissement. Il a pour missions :

- la gestion financière de l'école
- la gestion du personnel (hors enseignants) ex : Assistante de vie scolaire (AVS), Aides maternelles (ASEM), personnel d'entretien...
- la gestion des locaux

#### 2°) POINT SUR LES TRAVAUX

##### A. SECURITE :

- Remplacement de l'ancienne sonnerie par un interphone. Trois écrans ont été installés dans l'établissement (secrétariat, direction, réfectoire) pour pouvoir contrôler les entrées.
- En projet : mise en place d'une alarme anti-intrusion/confinement avec une tonalité différente de l'alarme incendie/évacuation.
- Aménagement de plaques d'aluminium sur le pilier EDF, devant le portail de l'école, afin d'éviter qu'une personne puisse y grimper.
- Demande faite auprès des services de la Mairie pour l'installation d'un troisième potelet supplémentaire devant le portail, pour éviter tout stationnement.

##### B. ACCESSIBILITE

Durant l'été, un troisième W.C aux normes a été installé au sein de l'établissement.

Ces 3 WC sont également équipés de flashs lumineux permettant aux personnes malentendantes d'être alertées en cas d'incendie.

Prochaine tranche de travaux : rehaussement de la passerelle ainsi que des sols de MS et de GS.

Ces travaux devraient avoir lieu l'été 2017.

**L'école Privée Sainte Marguerite** est une école privée sous Tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État.

- **La DDEC** : Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique, notre tutelle dirigée par la directrice diocésaine Mme GAUSSEN Françoise.
- **L'IEN** : M. Mohamed MEBAREK, inspecteur de l'éducation nationale. Il réalise les inspections des enseignants et du chef d'établissement. Autorité à laquelle nous rendons des comptes quant à l'application et au respect des textes officiels de l'Inspection Académique ou du Ministère.

**La Paroisse** : Le père Louis SPAZOKILIS a été appelé à d'autres fonctions au sein de la Paroisse de Sainte Marguerite. Nous le remercions vivement pour sa gentillesse, sa disponibilité et pour ces années d'accompagnement des célébrations et des préparations aux sacrements.

Le Père Guillaume PETIT le remplace et nous accompagnera tout au long de cette nouvelle année liturgique.

Calendrier de la Pastorale de l'année en cours de réalisation : dates des célébrations, des préparations au Baptême et à la Communion.

Cette année :

- 15 demandes de préparation au Baptême
- 6 demandes de préparation à la Communion

Nous vous rappelons que les dates des messes des familles sont consultables sur le site internet de l'école, dans la rubrique « AGENDA ». Ces messes adaptées aux plus jeunes, sont des moments de rencontre qui affirment notre engagement chrétien auprès des enfants.

## La CATECHESE

---

Une séance d'Eveil à la Foi ainsi que des préparations aux Célébrations sont proposées aux élèves de l'école, de 45 min à 1 heure par semaine dans l'emploi du temps de chaque classe de la PS au CM2.

### **Pour pallier aux problèmes de garde des enfants ne participant pas aux célébrations :**

Les célébrations sont placées le vendredi en dernière heure (à 15h00), afin de laisser aux parents la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s).

**Première action de partage de cette année scolaire :** vente de brioches au profit de La Chrysalide : **226 brioches vendues** (26 de plus que l'année dernière). La livraison a eu lieu le jeudi 29 septembre. Merci à tous pour votre participation !

## LA MAIRIE

---

Remerciements à M. Lionel ROYER-PERREAUT, à Mme Sandra SALOUM, Adjointe délégué à la jeunesse, à Nathalie RODRIGUEZ Adjointe délégués aux écoles, à Mme CASANOVA adjointe à l'éducation. L'ensemble de ces élus avec qui nous avons d'excellentes relations participent à la vie de l'école, nous invitent à participer à celle du quartier, lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien dans nos projets 2015-2016 :

- prêt du stade Francine LOO pour les Olympiades de l'école.
- prêt de la salle de spectacle de « L'atelier des arts » pour le spectacle de fin d'année des CM2.
- 62 places gratuites pour la navette du Frioul pour les classes de CE2/CM1.

## LES PROJETS

---

### **Nous conservons notre projet sur les rythmes scolaires :**

- **Horaires du matin de 8h15 à Midi :** pour une matinée plus longue favorable aux apprentissages et un réel temps d'accueil de mise en route au sein des classes.
- **1h30 de pause méridienne :** temps minimum nécessaire - éviter l'excitation des temps de garderie trop longs.
- **Horaires de l'après-midi de 13h30 à 16h :** 3 créneaux de 45 mn.
- **Garderie de 16h00 à 17h30.**
- **Garderie exceptionnelle de 17h30 à 18h00** (sur dossier).

AVANTAGES : Varier les activités : les temps de sport, de musique, d'apprentissage de l'anglais ou de l'informatique. Permettre une prise en charge des enfants en demi groupe et des co-interventions dans les classes.

### **LE PROJET 2016-2017 : "AUX ARTS CITOYENS !"**

---

Des sorties ainsi que des spectacles seront proposés aux élèves tout au long de l'année en lien avec ce nouveau projet.

La classe de CM2 a déjà participé, en ce début d'année, à un rallye à la découverte de l'histoire de Marseille.

Les projets de classe sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignantes.

### **Sorties / Spectacles à venir :**

- ✓ Lundi 19 septembre après-midi : Sortie CM2 "Découverte de Marseille"
- ✓ Jeudi 13 octobre : Sortie des CM1/CM2 à la Fête des sciences à Aix-en-Provence 11,00€ par élève pour le transport en car.
- ✓ Spectacle de Noël : en attente ...
- ✓ Mardi 24 janvier : Spectacle des 3 chardons (PS/MS/GS/CP/CE1) environ 5,00 € par élève.
- ✓ Spectacle de Catéchèse : jeudi 9 mars "Fais fleurir la paix" environ 3,00 € par élève.

**Formation aux premiers secours** : suite de la formation pour les enfants du CP au CM2, de 2,00 à 5,00 environ par élève (Selon les classes : séances d'1h30 pour les CP/CE1, séance de 3h00 pour les CE2/CM1/CM2, + séance de validation pour les CE2 et CM2).

**Sécurité routière (suite)** : intervention d'Annabelle dans toutes les classes, environ 1,50 € par élève.

**RAPPEL :**

❖ **Journée pédagogique le vendredi 25 novembre 2016 : PAS DE CLASSE**

Journée des Communautés éducatives au Parc Chanot à partir de 9h00.

❖ **Journée pédagogique le mardi 10 janvier 2017 : PAS DE CLASSE**

Suite de la formation des enseignants sur la Pédagogie Coopérative.

**PROJET CLASSE DE DECOUVERTES ET SORTIES SCOLAIRES :**

Les classes de découvertes et les sorties font partie intégrante de notre projet éducatif. Cette année, seule la classe de CM2 se lance dans un projet de sortie scolaire avec nuitées. Les autres classes s'orientent vers des sorties à la journée : expositions, classe de voile...

**APEL : les représentants présents prennent la parole**

---

- Aide financière aux familles
- ASSEMBLEE GENERALE : Vendredi 11 octobre à 19h30
- Conseil d'administration : également le 11/10/2016 sera voté le "bureau"
- SUPER LOTO DE NOEL : A l'école Sainte Bernadette. le vendredi 2 décembre à partir de 18h30.
- LOTERIE : .....décembre à 10h00.
- Ventes de gâteaux à la place des crêpes : en février 2017.
- Soirée à THEME : "Les devoirs à la maison" (à la recherche d'intervenant)
- KERMESSE : Vendredi 30 juin 2017.

**Remarques diverses :**

- Carnaval : A la demande des élèves au Conseil des enfants, et en lien avec le projet de l'année, le thème du Carnaval 2017 sera LIBRE.
- L'opération Bol de riz sera reconduite pendant le temps de Carême. L'association Graines de joie vous remercie pour les 613,44 € collectés en avril 2016.

**Questions diverses des parents**

---

➤ **Question 1 : Les ordis "buggent" souvent et l'accès internet est très lent. Problème informatique à vérifier...**

**Réponse** : L'installation des ordinateurs en salle informatique a été vérifiée pendant les vacances par le responsable informatique. RAS ! Trois ordinateurs ont été changés afin de maintenir un bon roulement du matériel.

En ce qui concerne le réseau internet, l'école a changé plusieurs fois d'opérateur pour au final revenir à Télécom. Il est vrai que lorsque les 15 ordinateurs sont connectés en même temps, la connexion est moins bonne.

Nous l'avons signalé au technicien en informatique : voir pour la mise en place d'un routeur...

- **Question 2 : *Il semble que les classes élémentaires n'aient ni musique, ni théâtre. Certaines personnes trouvant cela dommage. Est-ce un choix de l'école ? Est-ce lié à la réforme des programmes ? Ou autre ?***

**Réponse :** Nous avons fait le choix pour cette année :

- de poursuivre l'activité musique pour les classes de Maternelle,
- pour les classes élémentaires : nous sommes à la recherche d'un intervenant en théâtre. Des devis sont à l'étude, nous vous tiendrons informés.

- **Question 3 : *Y aura-t-il une réflexion autour de l'introduction d'aliments de l'agriculture biologique à la cantine ?***

**Réponse de Béatrice LAMOTTE (Société Elior) :**

Des écoles publiques bénéficient d'un financement de la part des collectivités territoriales pour se procurer des aliments certifiés « bio », ce n'est pas le cas des écoles privées qui doivent faire face au coût élevé de ce type d'aliments. Mme LAMOTTE, gérante et chef de cuisine de l'école, nous indique qu'elle avait fait le test d'une journée « bio ». Les aliments provenaient de l'ensemble de la Communauté Européenne. Aussi, elle nous explique que leur transport donne lieu à la taxe carbone et engendre une perte de bénéfices.

Dans notre école, Elior a fait le choix de travailler avec des producteurs locaux, qui cultivent dans un rayon de 50 km. Ces jours-ci, les élèves ont consommé des carottes râpées et du raisin provenant de ces producteurs. Cette démarche n'a pas d'incidence sur le coût du repas à la cantine.

Les parents délégués l'ont invitée à préciser la mention « Circuit court » sur les menus qui comportent les aliments venant de producteurs locaux.

- **Question 4 : *Il semble que l'école ne souhaite plus donner d'information aux parents sur la journée des enfants (de Maternelle) en les récupérant à 16h00. Pouvez-vous nous apporter des informations et nous en expliquer la raison ?***

**Des parents demandent des précisions concernant les enfants qui se blessent ou sont malades dans la journée. Comment communiquez-vous ?**

**Réponse :** L'école n'a pas changé son fonctionnement :

- Lorsqu'un enfant se blesse (blessure importante ou nécessitant un soin) ou lorsqu'il est fiévreux, l'enseignante appelle les parents pour les en informer et éventuellement venir le chercher.  
Rappel : Nous n'avons pas le droit d'administrer de médicaments à l'école sauf PAI médical.
- La sortie de 15h50 à 16h05 par la porte de la salle polyvalente n'est pas un lieu adapté pour discuter des enfants :
- La porte est étroite. Les deux enseignantes de surveillance doivent gérer la sortie des élèves des deux classes de MS et GS + la surveillance de ceux qui attendent leurs parents dans la salle polyvalente.
- Notre priorité lors de la sortie est la sécurité de nos élèves. Cela fait beaucoup d'adultes à reconnaître en début d'année. Nous vous demandons de l'indulgence pour nous laisser le temps d'assimiler ces nombreux visages (père, mère, grands-parents, nounous, etc...).
- En ce qui concerne "**les informations aux parents sur la journée des enfants**" :  
Nous vous rappelons que la sortie n'est pas le lieu approprié pour parler d'un enfant.  
Les autres parents n'ont pas besoin d'entendre.  
Si besoin, l'enseignante vous proposera une rencontre par le biais du cahier vert pour vous informer des problèmes de comportement ou d'autres problèmes rencontrés par votre enfant.
- Rappel des consignes de sécurité : pas d'attroupement devant les écoles.

➤ **Question 5 : SORTIE CLASSE VERTE ET/OU DE NEIGE**

*Pendant de nombreuses années, la volonté d'organiser une classe verte faisait intégralement partie du projet pédagogique de l'école. Elle était vécue comme un moment fort de partage, de responsabilisation de l'enfant, d'apprentissage de la vie en communauté, d'éveil à nouvel environnement, etc.... auquel toute l'équipe pédagogique se ralliait... Beaucoup d'enfants et de parents sont déçus de cette décision d'arrêter les classes vertes.*

*Serait-il possible de réévaluer la question de l'organisation d'une classe verte ?*

*Si la Direction n'y voit pas d'objection, pourrions-nous réaliser un sondage auprès des parents pour savoir qui seraient prêts à autoriser son enfant à partir?*

**Réponse :** Jusqu'à présent, les classes de découvertes ont toujours fait partie intégrante de notre projet éducatif. Pendant de nombreuses années, ces voyages étaient réservés aux CM1 et CM2, puis se sont étendus de la PS au CM2. Des enseignantes et des membres du personnel VOLONTAIRES ont eu le plaisir de partager de nombreux séjours avec les enfants de l'école.

Malheureusement, le contexte a changé. Suite aux événements tragiques de ces derniers mois, des enseignantes, des membres du personnel ainsi que des familles de l'école, ne souhaitent pas s'engager dans un projet de voyage scolaire avec nuitées pour cette année scolaire.

Ces projets de classes de découverte sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignants. Seule l'enseignante de la classe de CM2 a émit le désir de se lancer dans un projet de sortie scolaire avec nuitées. Les autres enseignantes s'orientent vers des projets de sorties sans nuitées : journée expositions, semaine classe de voile...

➤ **Question 6 : NON ACCES AU LOTISSEMENT BARRY**

*Il a été voté par les co-lotis du lotissement Barry qu'il y ait l'installation de caméras et d'interphones au niveau de chaque portail. Les caméras ont déjà été posées. Nous n'avons pas encore le délai pour la mise en place des interphones à la place du code-portail, mais dès lors que ce sera effectif, les seuls moyens de rentrer dans le lotissement seront les télécommandes (que seuls les co-lotis ont) ou sonner chez quelqu'un pour qu'il ouvre donc pour tout parent ce sera impossible d'accéder au lotissement. Une grande majorité des parents en voiture accède à ce lotissement pour se garer et déposer leurs enfants sans avoir à laisser leur voiture devant l'école. Une fois l'accès impossible au lotissement, la Rue Baude risque d'être largement saturée ! De plus, la fermeture de la portion du lotissement Barry côté rue Borghino et Bld Gilibert, qui actuellement n'ont pas de portail, a semble-t-il été évoquée. Ces portions de rues donnent une souplesse pour le dépose-minute et surtout évitent d'emprunter le bld Saint Marguerite qui est surchargé.*

*Quelle est la position de la Direction sur notamment le dépose-minute, et la tolérance qu'il pourra y avoir dès lors que le lotissement Barry sera inaccessible ?*

*Quelles vont être les dispositions/mesures prises par l'école ?*

**Réponse :** La direction vient d'apprendre les travaux de fermeture de l'avenue Ernest REYER et de l'avenue Yves BOURDES. Après vérification, ces rues sont des voies privées qui vont être rattachées au Lotissement Barry.

La directrice a écrit à M. le Maire Lionel ROYER-PERREAUT, pour lui faire part de ses inquiétudes concernant les problèmes de sécurité, de circulation et de parking déjà très problématiques aux abords de l'école.

Mme DAM SEC PAU a également rencontré le Major Alain SEGURA, le référent Sécurité école, pour faire un point sur la sécurité aux abords de notre école.

La direction est dans l'attente d'un entretien avec M. le Maire pour aborder ces problèmes de circulation et de sécurité aux abords de l'école privée Sainte Marguerite.

En ce qui concerne *"la position de la Direction sur notamment le dépose-minute, et la tolérance qu'il pourra y avoir dès lors que le lotissement Barry sera inaccessible"* : l'utilisation du dépose-minute devant le portail ne pourra pas changer : il est IMPOSSIBLE d'en faire une aire de stationnement. Les voitures garées sur cet emplacement bloquent la circulation dès qu'un véhicule plus large se présente et compromettent la sécurité de l'école. De plus, ces véhicules mal garés sont à l'origine de tensions entre parents, d'accrochage de véhicules (arrachages de rétroviseur, rayures...) et de nombreuses plaintes des résidents de la rue.

➤ **Question 7 : BALISES**

*Les écoles d'Aix-en-Provence sont dotées de balises reliées directement aux services de police et les enseignantes peuvent s'en servir en cas de réel problème.*

*Même si ce dispositif a des limites, ne pourrait-on pas l'utiliser dans l'établissement quitte à demander une contribution aux parents ?*

**Réponse** : Pas de projet d'investir dans ce système d'alarme.

**Fin de la réunion par un partage libre autour du "buffet"  
préparé par Béatrice MOITY-LAMOTTE**

**PROCHAIN CONSEIL LE 27 JANVIER 2017**